

# De jeunes détenus coachés pour préparer leur réinsertion professionnelle

Publié le 3 Octobre 2019 - par Emilie Zapalski pour Localtis - dans EMPLOI

 France

**Les trois missions locales de la Vienne vont proposer ce mois-ci, en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), à douze jeunes détenus de bénéficier du dispositif 100 Chances 100 Emplois. Une première qui permettra à ces jeunes de préciser leur projet professionnel et de mieux préparer leur réinsertion dans le monde du travail.**



Offrir aux jeunes en milieu carcéral une chance de préparer leur réinsertion professionnelle. C'est le souhait des trois missions locales de la Vienne\* qui, en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), ont décidé de décliner le dispositif d'accompagnement vers l'emploi 100 Chances 100 Emplois, dans lequel elles sont engagées depuis juin 2017.

Le dispositif 100 Chances 100 Emplois, lancé en 2005, et déjà déployé dans 37 villes françaises, implique des associations comme les missions locales et des acteurs économiques, en tant que parrains, pour apporter aux jeunes de 18 à 30 ans une expertise et un réseau professionnel. Les jeunes bénéficient de ce parrainage mais aussi de sessions de coaching, les préparant à présenter leur projet et à s'insérer dans le monde professionnel.

Le programme a prouvé son efficacité. 6.000 jeunes ont intégré le programme depuis ses débuts, et 76% d'entre eux sont en emploi ou en formation six mois après.

C'est ce qui a donné envie aux missions locales de le proposer aux jeunes détenus du centre pénitentiaire de Vivonne, ce qui constituera une première déclinaison du dispositif en milieu carcéral.

## Les jeunes détenus doivent répondre à certains critères

Le principe du dispositif adapté au milieu carcéral est simple. Douze jeunes vont en bénéficier, qui seront sélectionnés et orientés sous réserve de répondre à plusieurs critères : ils doivent pouvoir prétendre à un aménagement de peine ou être à moins d'un an de leur sortie et avoir montré une motivation et une implication dans leur projet de sortie. Ils doivent aussi avoir acquis un minimum de codes comportementaux. Une priorité est aussi donnée aux jeunes qui ont un projet d'insertion dans la Vienne. "Le projet doit être un peu défini pour que les consultants puissent travailler avec les jeunes", explique à Localtis Ophélie Couret, de la mission locale d'insertion du Poitou.

Le programme aura lieu du 14 au 22 octobre 2019. Dans un premier temps, les consultants vont voir les douze jeunes détenus durant trois jours pour réfléchir avec eux aux compétences nécessaires à leur projet, travailler sur leur savoir-

être et préciser leur argumentation, au cours de sessions collectives. Le tout ayant lieu en prison, les partenaires devront respecter certaines règles (habilitation, accès, sécurité). La direction du centre pénitentiaire a toutefois veillé à ce que l'organisation soit facilitée.

## Une nouvelle action en avril 2020

Les jeunes procèdent ensuite à des simulations d'entretiens de recrutement devant les entreprises partenaires qui prennent ainsi connaissance de leur projet. Un grand oral est organisé, permettant aux jeunes de présenter ce projet à toutes les parties prenantes. C'est aussi un moment d'échanges qui permet aux entreprises partenaires de devenir les marraines de l'un des jeunes pour le conseiller et le soutenir dans ses démarches vers son objectif professionnel (formation, réseau...).

Objectif de la démarche : amener chaque jeune vers l'emploi durable, l'obtention d'un CDI, d'un CDD ou d'une mission intérimaire supérieure à six mois ou vers une entrée en formation qualifiante. Quoi qu'il en soit, durant les six mois suivant la tenue de 100 Chances 100 Emplois en milieu carcéral, les jeunes continueront d'être suivis par des conseillers SPIP et mission locale pour maintenir la dynamique.

"Les référents justice des missions locales se rendent déjà une à deux fois par mois en milieu carcéral pour travailler avec les jeunes, mais surtout pour les questions de savoir-être et de gestion du quotidien, comme la gestion du budget, l'administratif... La partie emploi est moins travaillée", détaille la responsable. Le dispositif comble le manque. D'ici deux à trois mois, les missions locales pourront tirer les leçons de cette expérimentation. Elles souhaitent d'ores et déjà prévoir une nouvelle session en avril 2020.

\* Mission locale d'insertion du Poitou, Mission locale Nord Vienne, Mission locale rurale Centre et Sud Vienne